

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 21 novembre 2011

SUBVENTION À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
ST GUILHEM-LE-DÉSERT VALLÉE DE L'HÉRAULT
DEMANDE COMPLÉMENTAIRE POUR 2011

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 novembre 2011 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Étaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, M. Christian LASSALVY, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Franck DELPLACE, M. Frédéric GREZES, M. Michel COUSTOL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Mme Florence QUINONERO, Mme Catherine JOSIEN, M. Jean Pierre VANLUGGENE, M. Jean-Claude MARC -Mme Claudine DELERIS suppléant de Mme Anne-Marie DEJEAN, M. Alain CALAS suppléant de Mme Marie-Claude BEDES, M. François BECKER suppléant de M. Bernard JEREZ, M. Roxanne MARC suppléant de M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Jean-Claude CROS suppléant de M. Jean-Pierre BOUDES

Procurations :

M. Bernard DOUYSSSET à M. Franck DELPLACE

Excusés :

M. Gérard CABELLO, M. Cyrille CADARS

Absents :

M. Robert SIEGEL, M. Didier LAMONT

Quorum : 23	Présents : 40	Votants : 41	Pour 41 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

ARRIVÉ LE :
- 5 DEC. 2011
SOUS PREFECTURE LODEVE 34

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu le compte administratif prévisionnel de l'OTI St Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault pour l'année 2011, Considérant que l'ouverture d'Argileum-Maison de la Poterie a été réalisée sur une partie de l'année seulement, entraînant des recettes moindres que celles prévues dans le cadre d'une ouverture sur une saison complète,

Considérant que cette ouverture a entraîné des dépenses comparables à un fonctionnement sur une saison complète,

Vu que cette dépense est inscrite au Budget primitif 2011 à l'article 657364 du chapitre 65.

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- D'accorder à l'Office du Tourisme Intercommunal St Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault une subvention complémentaire de 30 000 € pour l'année 2011,

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 538 le

Publication le

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes



République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 21 novembre 2011

SUBVENTION À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
ST GUILHEM-LE-DÉSERT VALLÉE DE L'HÉRAULT
DEMANDE COMPLÉMENTAIRE POUR 2011

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 novembre 2011 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, M. Christian LASSALVY, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Franck DELPLACE, M. Frédéric GREZES, M. Michel COUSTOL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Mme Florence QUINONERO, Mme Catherine JOSIEN, M. Jean Pierre VANLUGGENE, M. Jean-Claude MARC -Mme Claudine DELERIS suppléant de Mme Anne-Marie DEJEAN, M. Alain CALAS suppléant de Mme Marie-Claude BEDES, M. François BECKER suppléant de M. Bernard JEREZ, M. Roxanne MARC suppléant de M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Jean-Claude CROS suppléant de M. Jean-Pierre BOUDES

Procurations : M. Bernard DOUYSSSET à M. Franck DELPLACE

Excusés : M. Gérard CABELLO, M. Cyrille CADARS

Absents : M. Robert SIEGEL, M. Didier LAMONT

Quorum : 23	Présents : 40	Votants : 41	Pour 41 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------



Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu le compte administratif prévisionnel de l'OTI St Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault pour l'année 2011, Considérant que l'ouverture d'Argileum-Maison de la Poterie a été réalisée sur une partie de l'année seulement, entraînant des recettes moindres que celles prévues dans le cadre d'une ouverture sur une saison complète,

Considérant que cette ouverture a entraîné des dépenses comparables à un fonctionnement sur une saison complète,

Vu que cette dépense est inscrite au Budget primitif 2011 à l'article 657364 du chapitre 65.

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- D'accorder à l'Office du Tourisme Intercommunal St Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault une subvention complémentaire de 30 000 € pour l'année 2011,

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 538 le

Publication le

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

